RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des transports

Direction générale des infrastructures,
des transports et des mobilités

Arrêté du 9 novembre 2026

Portant composition des membres du bureau de vote électronique dans le cadre des élections professionnelles de la fonction publique de 2026 relatif au CSA Spécial du CETU

NOR : TRAT2629973A
(Texte non paru au journal officiel)

Le directeur,

Vu le code général de la fonction publique

Vu l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique,

Vu l'arrêté du 27 octobre 2026 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature, du ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, du ministère des transports et du ministère de la ville et du logement,

Vu l'arrêté du 4 mai 2023 portant nomination (centre d'études des tunnels)

Vu la décision du 30 juillet 2026 portant délégation de signature (direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités)

Arrête :

Article 1

En application de l'article R. 211-537 du code général de la fonction publique, les membres du bureau de vote électronique propre à l'organisation du scrutin relatif au CSA Spécial du CETU sont ainsi désignés :

1.1. Membres de l'administration

Président : M. Cyrille BERNAGAUD
Secrétaire : Mme Arielle TARDY
Suppléant du secrétaire : M. Loïs SANCHEZ

1.2. Délégués de liste

SOLIDAIRES
Déléguée de liste : Anaïs DENIS
Suppléant : Loïc BOUR

FSU
Délégué de liste : Pascal WANHEM
Suppléant : Maxime CAILLON

FO
Délégué de liste : Michaël POTIER
Suppléant : Benjamin BLATTNER

CFDT
Délégué de liste : Dominique VINCENT
Suppléante : Jeannine MAGREX

CGT
Délégué de liste : Bruno VIDAL
Suppléant : Guillaume FAURE

Article 2

Le Directeur du centre d'études des Tunnels est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des transports.

Fait le 9 novembre 2026

Le Directeur du Centre d'études des Tunnels

Olivier Colignon